

L'immersion professionnelle en entreprise

Si vous êtes demandeur d'emploi, jeune en insertion, bénéficiaire du RSA ou actif en réorientation professionnelle, que vous avez un projet ou que vous vouliez simplement découvrir un métier, une immersion en entreprise peut être l'occasion d'un nouveau départ.

- ➔ Pour une journée, une semaine ou un mois, vous pourrez vous confronter à des situations réelles de travail et confirmer votre envie d'évoluer dans un environnement professionnel particulier avant, par exemple, de commencer un parcours de formation.
- ➔ Vous devez signer une convention avec l'organisme qui vous accompagne (Pôle emploi, mission locale, Cap emploi, etc.) et une entreprise d'accueil qui précisera les conditions de votre activité (durée, fonctions, horaires). Parlez-en à votre conseiller.



aide.immersion-facile.beta.gouv.fr



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



CAP
MÉTIER
Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine